

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix  
Comté de Papineau  
Province de Québec

## **PROCÈS-VERBAL 8 février 2017**

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 8 février 2017 à 20 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Joëlle Laframboise, Nicole Mercier-Danis et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### **L'avis de convocation a été affiché aux deux endroits de la municipalité décrétés pour ce faire, en date du 6 février 2017.**

#### **Lecture et adoption de l'ordre du jour 2017-02#01**

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts;

Adoptée à l'unanimité.

#### **Présentation du rapport financier 2016**

Monsieur Christian Gratton, auditeur de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., fait la présentation d'un sommaire du rapport financier de la municipalité, pour l'année 2016.

#### **Adoption des procès-verbaux du 16 janvier 2017 2017-02#02**

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

Que les deux procès-verbaux du 16 janvier 2017 soient acceptés tel que rédigés;

Adoptée à l'unanimité.

#### **Adoption des comptes 2017-02#03**

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (83 398,18\$) et les chèques numéros 9135 à 9160 (46 608,07\$) du mois de janvier 2017, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

#### **Certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits

nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

---

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

### **Questions du public**

**Joëlle Laframboise se retire pour la prochaine résolution.**

#### **Nomination de l'auditeur et acceptation de sa soumission pour l'année 2017 2017-02#04**

ATTENDU que le 8 février 2017, la société de comptables professionnels agréés, Charlebois et Gratton, CPA Inc., a présenté sa soumission pour l'audit et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017;

ATTENDU que leurs honoraires seront de l'ordre de 7 500\$ plus taxes;

Il est proposé par Nicole Mercier Danis  
Et résolu,

De nommer la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., pour l'audit et la préparation de notre rapport financier 2017;

D'accepter sa soumission.

Adoptée à l'unanimité.

**Joëlle Laframboise reprend son siège.**

#### **Formation des pompiers de la MRC Adhésion de Saint-Émile-de-Suffolk À l'entente intermunicipale 2017-02#05**

ATTENDU la résolution numéro 2015-11-195, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 25 novembre 2015, relative au projet d'entente intermunicipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU la résolution numéro 2016-01-007, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 27 janvier 2016, confirmant la signature de l'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec ;

ATTENDU la résolution numéro 2016-04-063, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 avril 2016, acceptant la modification proposée à l'entente intermunicipale afin d'y inclure un addenda permettant une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente, conformément au texte déposé dans le cadre de ladite séance ainsi qu'à l'article 624 du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU que l'ensemble des membres de l'entente intermunicipale ont accepté l'ajout de l'article concernant une nouvelle adhésion à ladite entente;

ATTENDU la résolution numéro 16-03-773, adoptée lors de la séance du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk tenue le 14 mars 2016, demandant d'adhérer à l'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau;

ATTENDU qu'en vertu de l'addenda à ladite entente et à l'article 624 du *Code municipal du Québec*, les municipalités membres doivent approuver une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

QUE le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix accepte, par le biais de la présente résolution, l'adhésion de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk à l'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau;

QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau et à la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité.

**Reddition de comptes 2016**  
**Programme d'aide à l'entretien**  
**du réseau routier local**  
**2017-02#06**

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation au montant de 75 990\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Appuyé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

Adoptée à l'unanimité.

**Tour Petite-Nation BMR**  
**Groupe Yves Gagnon 2017**  
**Demande d'affichage**  
**2017-02#07**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix doit autoriser l'affichage à partir du 15 avril 2017, sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017;

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

QUE le conseil autorise Mélissa Brousseau, responsable de l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017 à afficher, à compter du 15 avril 2017, sur notre territoire, pour l'édition qui se déroulera le 10 juin 2017 et ce, à la condition de respecter le règlement d'affichage de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

Adoptée à l'unanimité.

**Tour Petite-Nation BMR**  
**Groupe Yves Gagnon 2017**  
**Demande de mandat de signature d'entente**  
**2017-02#08**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement JOURS J BMR, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix doit mandater Chantal Delisle, directrice générale, pour signer l'entente de participation à l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017, au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, pour une durée d'un an, soit pour l'édition 2017, qui se déroulera le 10 juin 2017;

ATTENDU que l'entente proposée a été modifiée et soumise aux conseillers pour approbation;

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix mandate Chantal Delisle, directrice générale, pour signer l'entente de participation à l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017, au nom de la municipalité, pour un an, soit pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017, le tout tel que l'entente modifiée proposée;

Adoptée à l'unanimité.

**Tour Petite-Nation BMR**  
**Groupe Yves Gagnon 2017**  
**Demande de passage sur le territoire**  
**de la municipalité**  
**2017-02#09**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement JOURS J BMR, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix doit autoriser une demande de permis d'événement au ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix autorise Mélissa Brousseau, responsable de l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017, à faire une demande de permis d'événement au ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017;

Adoptée à l'unanimité.

**Table des directeurs généraux**  
**à Notre-Dame-de-la-Paix**  
**le 21 février 2017**  
**2017-02#10**

ATTENDU qu'une table des directeurs généraux a lieu à tous les deux mois environ;

ATTENDU que chacune des municipalités de la MRC de Papineau est à tour de rôle l'hôte de cette Table;

ATTENDU que Notre-Dame-de-la-Paix en sera l'hôte le 21 février 2017;

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

Que la directrice générale puisse recevoir ses collègues et les invités lors de la prochaine Table et que les dépenses habituelles soient autorisées;

Adoptée à l'unanimité.

**Festival de la patate**  
**Avance de fonds**  
**2017-02#11**

ATTENDU la tenue du Festival de la patate de la Paix, du 9 au 13 août 2017;

ATTENDU qu'en vue du festival, à ce moment-ci de l'année, plusieurs dépenses sont nécessaires;

Il est proposé par Nicole Mercier Danis  
Et résolu,

De faire une avance de fonds de 5 000\$ au Festival de la patate de la Paix et que la partie non budgétée soit prise à même le surplus libre et d'effectuer les transferts en conséquence, s'il y a lieu;

Adoptée à l'unanimité.

**Excavation R.B. Gauthier Inc.**  
**Achat de sable abrasif**  
**2017-02#12**

ATTENDU que le 28 novembre dernier, la municipalité a acheté 1,004 tonnes métriques de sable abrasif de l'entreprise Excavation R.B. Gauthier Inc.;

ATTENDU que la réserve est presque écoulée;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

De faire l'acquisition de sable abrasif;

Adoptée à l'unanimité.

**Participation au projet**  
**« Fibre à la maison (FTTH) »**  
**2016-02#13**

ATTENDU que le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 500 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit « Brancher pour innover », lequel vise à étendre et à améliorer les services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées sur une période de cinq (5) ans;

ATTENDU que le gouvernement du Québec s'est engagé à affecter 100 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit « Québec branché », afin de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situées en milieu rural, un service Internet haute vitesse;

ATTENDU la résolution numéro 2016-10-185 de la MRC de Papineau, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 19 octobre 2016, autorisant, notamment, la formation d'un Comité des télécommunications;

ATTENDU le projet « Fibre à la maison (FTTH) » présenté au Comité des télécommunications lors de la réunion tenue le 30 janvier 2017 par le coordonnateur en géomatique et informatique de la MRC de Papineau;

ATTENDU que le projet « Fibre à la maison (FTTH) » permettrait d'accroître la vitesse du service internet haute vitesse dans les secteurs mal desservis ainsi permettre de boucler le réseau entre que les Municipalités de Ripon et de Mayo;

ATTENDU la recommandation émise par le Comité des télécommunications à l'égard du projet « Fibre à la maison (FTTH) » visant, notamment, le dépôt d'une demande de subvention auprès des deux paliers gouvernementaux en vue de la réalisation du projet ;

ATTENDU que la date limite pour présenter un projet dans le cadre du programme « Brancher pour innover » est le 20 avril 2017;

ATTENDU la présentation du projet « Fibre à la maison (FTTH) » aux membres du Comité administratif de la MRC lors de la séance tenue le 1<sup>er</sup> février 2017 ;

ATTENDU les avantages que le projet « Fibre à la maison (FTTH) » apportera aux municipalités concernées ainsi qu'au réseau de fibre optique détenu par l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC;

Il est proposé par Florence Colinet  
Appuyé par Myriam Cabana  
Et résolu,

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix appuie le projet de « Fibre à la maison (FTTH) », tel que présenté par la MRC de Papineau, lequel sera déposé auprès des gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir le financement requis pour le réaliser ;

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix accepte de participer à la collecte des données visant à déterminer le niveau du service de l'Internet offert présentement sur le territoire de la Municipalité;

QU'une personne devra être nommée à titre de référence dans le cadre de la collecte des données;

ET QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau;

Adoptée à l'unanimité.

**L'Arsenal**  
**2 soumissions**  
**2017-02#14**

ATTENDU que L'Arsenal a fourni deux soumissions pour le nettoyage et la réparation de bunkers, totalisant 253,53\$ pour le lavage, l'inspection, la décontamination et la réparation d'un pantalon et d'un manteau;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'autoriser cette dépense;

Adoptée à l'unanimité.

**Achat de tables**  
**Salle communautaire**  
**2017-02#15**

ATTENDU que la responsable de la salle communautaire a fait part que quelques tables étaient brisées;

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

D'autoriser l'achat de huit tables au maximum;

Adoptée à l'unanimité.

**Camion à ordures**  
**Réparations urgentes**  
**2017-02#16**

ATTENDU que le camion à ordures de marque Mack nécessite des réparations urgentes;

ATTENDU que l'estimation s'élève à 2 951,31\$;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'autoriser cette dépense;

Adoptée à l'unanimité.

**Rapport de la responsable de la  
bibliothèque et du centre communautaire**

**Rapport du maire et  
des conseillers(ères)**

**Divers et correspondance diverse**

- Servitech – Rencontre publique avec Stéphane Roy, évaluateur,  
le 21 février à 19 heures;

**Questions du public**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
2017-02#17**

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que la séance soit levée;

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle  
Chantal Delisle  
Directrice générale

(Signé) Daniel Bock  
Daniel Bock, maire

COPIE CONFORME